

INFORMATION FFM

16 AVRIL 2020



COVID-19 : MODALITES DE REPRISE DES ACTIVITES DE SPORT MOTO

Le gouvernement prépare un plan de déconfinement secteur d'activité par secteur d'activité.

Comme vous le savez, suite à l'annonce du Président de la République du 13 avril dernier, la période de confinement liée à la situation sanitaire Covid-19 a été prolongée jusqu'au 11 mai prochain.

Pendant cette période, le gouvernement prépare un plan de déconfinement secteur d'activité par secteur d'activité. A ce titre, un plan spécifiquement lié aux activités sportives sera établi. Il devrait fixer le calendrier de reprise de nos activités : entraînements et compétitions.

En fonction de celui-ci, la FFM mettra en place les modalités de reprise des activités de sport moto.

La Fédération vous informera dès que possible, à la lumière des instructions transmises par le gouvernement.

Restons mobilisés.

Prenez soin de vous et de vos proches.

La Fédération Française de Motocyclisme.